



## Compte rendu CSAL NANTES du 14 mars 2024

En début de séance, le quorum étant atteint, le SNAD CGT et la CFDT lisent une déclaration liminaire.

Dans sa déclaration liminaire que vous trouverez également en PJ , le SNAD CGT relève le fait que pour l'année 2024 le PAE s'élève à 627 ER soit 5 emplois supplémentaires, après 3 années de baisse.

Si la CGT relève ce point positif, elle tempère aussitôt ces résultats à la lecture de différents tableaux où certains bureaux et brigades sont en dessous d'un seuil acceptable et où d'autres structures sont toujours en sous effectif (chronique).

Pour la première fois également, et ce depuis la mise en place des CSA en remplacement des anciens Comités Techniques, les OS ne sont plus appelées à voter sur le PAE de la DI mais simplement à « en discuter »! La CGT note une nouvelle fois la volonté de la DG à minimiser le rôle des OS et un recul démocratique. A la demande de la CGT et après acceptation par le Président de séance, ce point sera finalement soumis au vote .

Ce CSA , le premier de l'année est celui des bilans , ils seront détaillés ici .

En réponse aux liminaires M. le Directeur Interrégional déclare:

Il confirme que le PAE n'est plus soumis à vote mais que chacun peut tout de même s'exprimer et que mention des débats est faite au PV. Certes, mais tout ceci ne va pas dans le bon sens. **Comme l'a souligné la CGT , ce PAE 2024 est positif mais l'année prochaine avec la perte des missions fiscales, le bilan sera certainement moins flatteur.** On se voit mal juste discuter d'effectifs à la baisse, sans aucun moyen de montrer et faire entendre notre mécontentement. A suivre donc...

Le DI note aussi les résultats de notre Direction qui sont dans leur ensemble largement positifs .

La CGT le concède mais demande à ce que les objectifs restent raisonnables et donc atteignables afin de garder une bonne dynamique des contrôles.

La CGT a également mis en avant les e-formations Melusine . Si celles ci ont le mérite d'exister, elles ne remplacent pas le contact humain avec les échanges qui vont avec, ne corrigent pas la lenteur du réseau, les bugs ...

Dans sa liminaire , le SNAD CGT demande aussi un bilan du Brexit avec son bilan sur l'activité des services.

Le DI répond qu'un GT est prévu en national à ce sujet et que restitution sera faite avec sa déclinaison locale.

Une nouvelle fois, la CGT est revenue sur le manque de praticiens dans la médecine du travail. Si un médecin est arrivé dans le 56, **le département 29 en est toujours dépourvu.** Cela fera bientôt 5 ans que la visite médicale annuelle obligatoire n'est pas dispensée aux collègues. Le DI reconnaît le problème et note que cela fait partie de la conjoncture nationale et que les infirmières vont pouvoir faire désormais quelques actes pour amoindrir cette situation. Nous entendons et comprenons ces arguments mais la situation devient gravissime et il est plus qu'urgent que la DG trouve une solution à cette situation !

Vote pour à l'unanimité

2/ Vote pour le changement de régime horaire hebdomadaire de la BSI de Nantes :

Le régime à 37H30 a été voté . Vote POUR unanime des OS .

3 / Les E/R 2024 :

Comme nous l'avons écrit précédemment, les ER sont en positif de 5 cette année. Pour 2025, avec la perte des missions fiscales cela ne sera certainement pas la même chose. Encore une fois, nous subirons la taille dans nos missions et nos effectifs.

Après une demande de la CGT, le PAE est soumis au vote.

Celui ci étant positif, il est voté « POUR » à l'unanimité, seule la CGT souligne dans son explication de vote que certains bureaux restent sous le seuil de viabilité et que d'autres bureaux ou brigades conservent leurs sous effectifs.

4 / Bilans 2023 et perspectives 2024 :

Les bilans comme on l'a dit sont très positifs. Seuls quelques uns restent en dessous du seuil demandé. C'est le cas des contrôles en fret express et des entretiens aux entreprises. Si les premiers restent en deça, le niveau atteint ( 88,9 % ) reste bon mais le DI demandera aux services encore un effort.

Quant aux entretiens aux entreprises, le seuil fixé par la DG semble trop élevé. En effet, l'effet Brexit s'estompe et le seuil pourrait être diminué pour plus de cohérence et d'adéquation avec la situation.

Pour le bilan tabac, celui ci répond à des chiffres nationaux, il n'y a plus de déclinaison locale.

Perspectives 2024 :

Pour la VITI la cible reste identique. Au cours de la séance, la CGT a évoqué le malaise actuel dans cette mission.

Pour les missions de protection du consommateur, de fret express, des contentieux à enjeux, et de la LCF pour les unités PPF: il faudra que les objectifs non atteints le soient et ce afin de justifier les effectifs supplémentaires reçus.

( \* Création de 2 ER B à la BSI de St Briec, pour renforcer les PPF au titre des contrôles migratoires;

\* Création de 3 ER à la BSE de St Nazaire - 2 ER pour la lutte contre la fraude portuaire et 1 ER pour

le PPF - ; l'augmentation des effectifs transforme la brigade en Moyenne Unité, d'où un repyramidage en catégorie A => au total, 2 ER B et 1 ER A ;

\* Création d'1 ER B au bureau de Nantes-Atlantique, au titre du développement du dédouanement et du e-commerce ;

\* Création d'1 ER B au bureau de Rennes, au titre du développement du dédouanement et du e-commerce ;

\* Restitution d'1 ER de la RI ;

\* Restitution d'1 ER du POC de Rennes ).

Bilan budget:

Le budget P302 de la DI44 en 2023 s'est élevé à 3 002 017 € pour les dépenses de fonctionnement (titre III) et à 244 670 € pour l'achat de véhicules automobiles (Titre V investissement).

En raison des aléas dus à la conjoncture (problèmes d'approvisionnement, de main d'œuvre, inflation, *etc.*) qui ont impacté la gestion et généré une visibilité moindre des dépenses, le budget a été abondé en cours et en fin de gestion par nos services centraux afin de permettre:

- le renouvellement des marchés fluides - gaz et électricité – pour le 01/01/2024, pour lesquels nous n'avons pas eu les délégations en début de gestion.

- le renouvellement du marché impression, dont les engagements se sont révélés supérieurs aux prévisions, en raison de l'augmentation des coûts de location et des coûts copie et du report du renouvellement, report qui a généré des dépenses supplémentaires au cours de la période transitoire.

- Achats de vestiaires (habillement) programmés par la DG pour les agents des opérations commerciales, et aux achats de mobilier pour le rangement.

Pour 2024 le budget sera en hausse d'environ 400 000 € pour compenser notamment les dépenses en énergie.

De nouveaux véhicules électriques et hybrides sont ou vont arriver dans les services. Nous avons évoqué le fait qu'il faudra faire un bilan sur ces véhicules hybrides dans les unités surv ( coûts à l'achat et en entretien ). Des véhicules Renault Captur et Kangoo thermiques vont arriver dans les services. Les choix se font en fonction de l'offre catalogue UGAP . Si ce dernier n'est pas adapté cela pénalise les services.

En ce qui concerne les fonds Mildeca ( fonds nationaux supplémentaires ont peuvent bénéficier les DI en argumentant un dossier ), le DI demande à ce que le matériel demandé soit bien utilisé; non pas par « flicage » mais pour bien justifier du bienfait de la dépense.

La CGT demande aussi s'il y a eu un retour sur le problème des lampes portatives dont disposent les collègues SURV. Celles ci chauffent et peuvent s'avérer dangereuses et ne sont pas non plus adaptées à certains exercices de tir. Apparemment c'est toujours dans les tuyaux ...espérons que la lumière jaillira assez rapidement!!

il est également demandé par le SNAD quelle sera la composition du package matériel pour la visite des navires de commerce . Réponse nous sera donnée ultérieurement.

Un bilan social a également été présenté. Malheureusement, on note une hausse des demandes d'aides et de secours de la part des actifs et des retraités.

La prochaine séance du CSAL se déroulera le 27 juin 2024.

Les élus SNAD CGT en CSA